

30 ANS

**Rétrospective
2004 – 2013:**

«C'est le tiers monde en Europe», écrivions-nous en 2005 à l'occasion d'une campagne de soutien au syndicat des ouvriers agricoles (SOC) du sud de l'Espagne. Hiver comme été, ces ouvriers travaillent dans les conditions les plus précaires, afin de produire des fruits et des légumes pour le marché européen. Pendant ce temps, des milliers de personnes revendiquent un lopin de terre en Inde et au Brésil dans l'espoir de couvrir leurs besoins de base.

Le secteur minier a peu à peu gagné en importance dans les activités du SOLIFONDS. Que ce soit au Pérou ou en Colombie, les syndicats des mineurs avaient besoin de notre appui pour se défendre contre les multinationales minières, dont Glencore et Xstrata.

Pendant plusieurs années, le SOLIFONDS a soutenu des campagnes en faveur des tailleurs de pierres chinois atteints de silicose et participé activement à des protestations au salon bâlois de l'horlogerie et de la bijouterie. Le succès fut au rendez-vous: les entreprises ont été contraintes d'indemniser une partie des ouvriers malades.

Au Honduras et au Paraguay, des présidents démocratiquement élus ont été destitués par des putschs et les mouvements sociaux criminalisés pour avoir osé égratigner le pouvoir de l'oligarchie.

Enfin, les révolutions en Afrique du Nord ont attiré notre engagement vers cette région. En Tunisie et en Algérie, nous avons ainsi soutenu des organisations et des syndicats qui œuvrent pour la démocratie et la justice sociale, à l'instar des syndicats indépendants en Egypte auxquels nous destinons la présente collecte de fonds.

«Cette solidarité nous rappelle que nous ne sommes pas seuls», nous écrit le mouvement paysan paraguayen MAP. Voilà l'une de nos principales missions.

SOLIFONDS
Quellenstrasse 25
Case postale
CH-8031 Zurich
Tél. 044 272 60 37
Fax 044 272 11 18
mail@solifonds.ch
www.solifonds.ch
CP 80-7761-7

Deuxième révolution en Egypte

Nouvel espoir pour les syndicats indépendants et la justice sociale



Suez, juillet 2013: En signe de protestation, les ouvriers de la métallurgie occupent leur usine. Photo: CTUWS

Aujourd'hui encore, les syndicats indépendants sont interdits en Egypte. Depuis plus de soixante ans, les gouvernements successifs contrôlent le mouvement syndical par l'intermédiaire de l'Egyptian Trade Union Federation (ETUF), seule union faïtière autorisée. Le pays a certes ratifié les grandes conventions de l'OIT (liberté syndicale, droit d'organisation et de négociation collective, p. ex.) dans les années 1950 déjà, mais la lutte pour la justice sociale a sans cesse été criminalisée. Depuis les années 1990, le Center for Trade Union & Workers Services (CTUWS), issu du mouvement syndical démocratique de ces années-là, se bat quant à lui pour la liberté syndicale.

La révolution du 25 janvier 2011 a ouvert la possibilité de créer des syndicats indépendants: en un temps record, 1800 syndicats d'entreprises et deux unions syndicales indépendantes (Egyptian Federation of Independent Trade Unions, EFITU, et Egyptian Democratic Labour Congress, EDLC) ont vu le jour, avant même la création des bases légales requises. Le 12 mars 2011, Ahmed El-Borai, ministre de la Main-d'œuvre du gouvernement de transition, avait en effet annoncé l'adoption prochaine d'une loi sur la liberté syndicale.

Avec l'arrivée du gouvernement Morsi, le projet de loi est tombé dans l'oubli. Comme le gouvernement Moubarak auparavant, l'équipe de Mohamed Morsi a au contraire persécuté les représentants de syndicats indépendants et arrêté les grévistes, les faisant condamner à de fortes amendes ou à des peines de prison. De fait, nombre d'entre eux ont perdu leur emploi. Ce sont d'ailleurs les promesses non tenues du gouvernement Morsi qui ont déclenché les protestations massives du 30 juin 2013, puis entraîné la prise du pouvoir par les militaires.

«La deuxième révolution, celle du 30 juin 2013, offre certes une nouvelle chance aux syndicats indépendants d'atteindre leurs objectifs. Mais le pays risque bien de rester soumis à une politique qui fait fi de la justice sociale et de la liberté syndicale», écrit le CTUWS. Voilà pourquoi le centre prévoit de mener, avec l'appui du SOLIFONDS, une campagne de mobilisation en faveur de la liberté syndicale.

Sri Lanka : mouvement de la jeunesse syndicale

Créées à l'époque des colonies, les plantations de thé et de caoutchouc du Sri Lanka ont été étatisées par la suite. Leur privatisation, dans les années 1990, a entraîné la suppression de 100 000 emplois fixes, qui ont été remplacés par des postes temporaires. Les conditions de travail se sont dégradées et les journées de travail allongées. Si beaucoup de jeunes sont alors partis à la ville, la guerre et la hausse du chômage les ont contraints à revenir.

Les plantations de thé emploient en majorité des femmes, et plus de la moitié des travailleuses et des travailleurs sont des jeunes. La privatisation des plantations a beaucoup affaibli le syndicat des ouvriers et ouvrières des plantations. Actuellement, nombre des jeunes employés ne sont pas syndiqués et les dirigeants se recrutent surtout parmi les ouvriers plus âgés. Le syndicat n'attire pas beaucoup les jeunes, car ils n'y sont guère intégrés.

Jugeant cette situation dangereuse, le syndicat prévoit de mener, avec l'appui du SOLIFONDS, une campagne visant à promouvoir et à mieux intégrer les syndicalistes de la nouvelle génération. Elle comprend des rencontres sur les plantations, au cours desquelles les jeunes travailleuses et travailleurs apprendront à examiner les conflits du travail et à les replacer dans un contexte social plus large. De jeunes syndicalistes organiseront par ailleurs des manifestations sportives pour les jeunes employés.

S'inscrivant dans un processus démocratique, ce travail leur apprendra à préparer un événement et à assumer des responsabilités. Les jeunes syndicalistes organiseront ensuite une conférence avec d'autres syndicats et organisations, afin de tisser un réseau et de renforcer la solidarité. Cette initiative ne servira pas seulement à promouvoir la jeunesse, mais aussi à montrer à d'autres syndicats qu'il est important de syndiquer les jeunes et d'intégrer activement les jeunes syndicalistes. A moyen terme, le syndicat des ouvriers et ouvrières des plantations vise à créer un mouvement de la jeunesse syndicale qui soit à même de lutter contre les injustices sociales.

CTUWS – Campagne pour la liberté syndicale en Egypte

Dans les années 1980, nombre de syndicalistes ont revendiqué davantage de démocratie syndicale : contre la volonté des syndicats officiels, les travailleurs des chemins de fer ont mené de vastes grèves en 1986, puis ce fut le tour des ouvriers de la métallurgie en 1989. Né de ce mouvement en 1990, le Center for Trade Union & Workers Services (CTUWS) a pour but de fonder des syndicats indépendants afin de défendre les droits sociaux et démocratiques des travailleurs et des travailleuses, ces derniers étant appelés à participer activement à la politique syndicale par le biais de comités d'entreprise. L'accent est mis sur le travail à la base, afin d'éviter les manipulations. Du point de vue du CTUWS, la négociation est un instrument démocratique qui sert à résoudre les conflits d'intérêts au sein de la société. Pour qu'il soit efficace, des pratiques et des organismes, tels les syndicats indépendants, doivent cependant voir le jour, qui permettent aux différents intérêts sociaux de s'exprimer et qui négocient au nom des couches sociales concernées.

Droit d'organisation et de grève

S'inscrivant dans la deuxième étape de la « marche des syndicats indépendants », la campagne pour la liberté syndicale du CTUWS poursuit plusieurs objectifs. Dans un premier temps, elle vise à abroger la loi actuelle sur les syndicats, car elle n'admet que l'ETUF comme union syndicale officielle, contraint les travailleurs et travailleuses à y adhérer et permet à l'Etat d'intervenir dans les activités syndicales.

Une nouvelle loi devrait légitimer les syndicats indépendants, instituer la liberté d'organisation et interdire l'intervention de l'Etat. Les entreprises devraient également reconnaître les syndicats indépendants et accepter la création de syndicats en leur sein ; le droit de grève doit être garanti. Grèves et débrayages sont actuellement régis par d'innombrables prescriptions qui en facilitent l'interdiction et la répression.



Kamal Abbas, coordinateur du CTUWS, s'exprime à l'occasion de la manifestation du 1^{er} Mai à Zurich. Photo: Comité du 1^{er} Mai

Création de nouveaux syndicats

Il importe de créer de nouveaux syndicats dans le secteur informel, l'agriculture, le travail domestique et l'économie privée (zones économiques spéciales). Les travailleurs et travailleuses de ces secteurs connaissent en effet les conditions de travail les plus médiocres et leurs justes revendications ont besoin d'un large soutien. Pour qu'ils forment des structures plus fortes, il importe d'assurer une formation adéquate à leurs dirigeants et d'intensifier le travail d'organisation.

Plus de place aux femmes

Les travailleuses jouent depuis longtemps un rôle décisif dans les protestations sociales en Egypte. Preuve en sont les grèves dans l'industrie du textile à Mahalla en 2006 et en 2008. A lire le CTUWS, elles ont largement contribué au succès de la révolution de 2011 et aussi fondé des syndicats indépendants de travailleuses, comme les ouvrières agricoles, les membres du personnel soignant, les employées postales et d'autres groupes professionnels. Le CTUWS entend dès lors accorder une place particulière au travail syndical impliquant les femmes : non seulement pour améliorer leur présence et leur influence au sein des syndicats, mais aussi pour s'opposer à l'islam politique, qui veut exclure les femmes de la société.



L'armée et la police prennent position devant l'usine occupée.

Photo: CTUWS

Informers, mobiliser, faire pression

Au CTUWS, on est persuadé que les récentes flambées de violence vont finir par s'apaiser et que le débat politique se concentrera à nouveau sur l'avenir de l'Egypte. C'est donc le moment pour faire pression en faveur de la liberté syndicale et davantage de justice sociale. Le CTUWS prévoit dès lors de mener, de septembre à décembre, une campagne intensive comprenant l'organisation d'ateliers et de conférences sur divers sites industriels. Des dirigeants seront par ailleurs formés en vue de coordonner les activités syndicales sur place.

Un important travail est aussi prévu dans la presse : production et diffusion de matériel, comprenant la dénonciation des violations des droits syndicaux et des normes du travail constatées ces derniers temps. Une conférence spéciale, « The Working Woman Between Two Revolutions and the Near Future », s'adresse plus spécialement aux travailleuses. De vastes mobilisations sont également prévues. Kamal Abu-Eita, actuel ministre de la Main-d'œuvre, ayant présidé l'EFITU, le CTUWS estime que la campagne a de bonnes chances de succès.

Entreprises suisses et violation des normes du travail

Les entreprises suisses sont peu présentes en Egypte. Certains noms connus y apparaissent néanmoins: le 15 janvier 2013, la direction d'ABB ARAB Contractors for Electrical Industries (propriété d'ABB International) a contraint Hosni Abdel Hamid à signer son propre licenciement. Hosni avait été le porte-parole des travailleurs et des travailleuses durant les négociations précédentes, émaillées de protestations, car l'entreprise n'admet pas la présence d'un syndicat en son sein. Hosni a dénoncé son licenciement auprès des autorités compétentes.

Sur la liste des violations des normes du travail, on trouve régulièrement des sociétés du groupe Orascom-Imperium (Sawiris). Des grévistes qui dénonçaient le non-versement de la participation au bénéfice prévue par contrat ont par exemple été licenciés. Ailleurs, quinze employés ont été arrêtés pour avoir organisé un sit-in afin de revendiquer des contrats de travail fixes et une hausse des salaires.

Morsi et Moubarak, même combat contre les syndicats et les intérêts sociaux

« Une année s'est écoulée depuis que Mohamed Morsi a accédé à la présidence, mais les Egyptiens et les Egyptiennes attendent toujours qu'il honore sa promesse d'instaurer la justice sociale. (...) Une année a passé et nous n'avons toujours pas entendu parler d'un plan de lutte contre le chômage. Le président n'a pas répondu aux revendications des retraités ou des travailleurs contraints de partir à la retraite anticipée. Aucune information n'a été diffusée au sujet de la nationalisation d'entreprises privées, pourtant ordonnée par les tribunaux. Ni le président ni ses ministres n'ont annoncé une hausse des ressources allouées à la santé et à la formation. Les médias gouvernementaux critiquent et dénoncent les organisateurs de débrayages justifiés. M. Morsi ne s'intéresse pas à la liberté syndicale, au contraire: son ministre de la Main-d'œuvre suit la ligne des Frères musulmans, qui veulent anéantir les syndicats indépendants et remplacer les hommes de Moubarak par leurs propres partisans au sein de l'union syndicale officielle. (...) »

Durant la première année du règne des Frères musulmans, la classe ouvrière égyptienne a subi des attaques sans précédent. Sur la base de la loi pour la protection de la révolution, promulguée le 22 novembre 2012 par le président Morsi, tous les débrayages ont été réprimés dans la violence et les dirigeants syndicaux poursuivis devant la justice. Assimilant les grévistes à des assassins de révolutionnaires, cette loi les criminalise. »

Extrait de l'introduction du rapport du CTUWS « One Year of Trade Union Freedom Violations During Morsi's Regime », paru en juin 2013. L'intégralité du rapport (en anglais) est disponible sur notre site: www.solifonds.ch.

Au nom de nos collègues égyptiens, nous vous remercions du fond du cœur pour votre solidarité !

Inde: le conflit dans les cimenteries de Holcim s'éternise

Les intérimaires qui travaillent à la cimenterie de Holcim à Jamul (Etat du Chhattisgarh, Inde) luttent depuis des décennies pour des emplois fixes. Les tribunaux ont déjà conclu en deuxième instance que la pratique d'ACC, filiale de Holcim, contrevient à la loi et que les travailleurs et travailleuses devraient bénéficier de contrats fixes (cf. notre bulletin n° 73 et notre rapport annuel 2012). Au lieu de suivre l'injonction des juges, l'entreprise a recouru contre leur décision. Ce sont les intérimaires qui en font les frais: ils continuent à travailler dans des conditions dangereuses pour des salaires de misère.

Au début de cette année, un grave accident s'est produit dans la cimenterie d'Ambuja, autre filiale de Holcim, à Rawan. Il a coûté la vie à cinq ouvriers. Lorsqu'une délégation syndicale a enquêté sur les lieux, la direction de l'entreprise a refusé le dialogue. En août, un nouvel accident est survenu: deux ouvriers ont été gravement brûlés.

Intimidations et agressions semblent aussi être l'apanage des cimenteries de Holcim dans l'Etat du Chhattisgarh. En avril, les forces de sécurité de Holcim ont assailli violemment le traducteur d'une photographe suisse, alors qu'elle prenait des clichés de l'usine. Tous deux ont porté plainte contre l'un des gardes. Invoquant de fausses allégations, celui-ci a aussitôt déposé plainte à son tour. Lorsque le SOLIFONDS, MultiWatch, Unia et l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) ont invité le directeur général de Holcim, Bernard Fontana, à intervenir auprès de la filiale du groupe, afin de faire cesser ce genre d'agissements, ce dernier a soudain fait savoir que la plainte contre le traducteur serait retirée, si celui-ci acceptait de renoncer à la sienne. En d'autres termes, la direction ne veut pas que la violence exercée par les gardes de Holcim soit poursuivie en justice.

Une délégation du syndicat des intérimaires travaillant dans les usines de Holcim en Inde (PCSS) devrait venir en Suisse au mois de septembre. Les manifestations organisées à cette occasion seront annoncées sur le site du SOLIFONDS.

Afrique australe: conflits dans le secteur agricole

Il y a une année, les ouvriers et ouvrières agricoles d'Afrique du Sud se sont soulevés: ils exigeaient que leurs misérables salaires soient doublés pour atteindre 150 rands. Le Ministère du travail a fini par leur accorder 105 rands. Les patrons ont quant à eux réagi par des licenciements et de nouvelles déductions salariales. Au final, le sort des employés ne s'est pas amélioré. L'un d'eux a même déclaré: « Parfois, la vie nous semble plus dure qu'avant la grève. Mais nous savons que cette grève était juste. Nous devons nous soulever ensemble et nous ne pouvons que continuer à lutter ensemble! » A cet effet, le SOLIFONDS verse une contribution au syndicat indépendant des ouvriers et ouvrières agricoles (CSAAWU) et au Mawubuye Land Rights Forum, qui défend le droit au logement.

Au Zimbabwe, les habitants de Chisumbanje s'opposent depuis longtemps à une fabrique d'éthanol, qui menace de les priver de leurs terres. Ils ont obtenu l'ouverture d'une table ronde qui réunit tous les intéressés et doit trouver une solution. Pour que les communes et les différents groupes d'intérêts (jeunes, femmes, dirigeants traditionnels, etc.) adoptent une position commune élaborée sur des bases démocratiques, la plateforme pour le développement de la jeunesse (PYD), déjà chargée de la coordination, met sur pied des rencontres avec l'appui du SOLIFONDS.

Des personnes directement concernées présenteront en détail les conflits sociaux qui agitent l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, en novembre à Bâle, lors de la conférence consacrée aux conflits du secteur agricole en Afrique australe. Plus d'informations sur notre site www.solifonds.ch

Envois du SOLIFONDS: petite erreur

Suite à un problème d'impression, certains de nos donateurs et donatrices ont reçu notre dernier envoi à double. Nous vous prions de nous en excuser.

**SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**

« En tant que sans-terre, petites paysannes et petits paysans, nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre solidarité. Ce genre de soutien ne nous aide pas seulement à mener des actions sur le terrain; la solidarité nous rappelle aussi que nous ne sommes pas seuls. Voilà pourquoi elle est l'une des principales valeurs dans nos combats. (...) »

En 2012, nous avons à nouveau bénéficié de votre soutien solidaire. Ce fut l'une des périodes les plus sombres de notre histoire. Le putsch a bouleversé la situation dans notre pays et placé les mouvements sociaux face à d'énormes défis. Grâce à votre solidarité, nous avons pu venir en aide aux survivants du massacre de Curuguaty et les assister dans les moments les plus difficiles. Durant ce massacre, douze de nos compagnons ont perdu la vie en luttant pour la terre. La solidarité internationale nous a permis de fournir une assistance concrète au lendemain de ces graves violations des droits humains.

A l'occasion du 30^e anniversaire du SOLIFONDS, nous voulons vous assurer que nous poursuivons notre lutte pour la libération sociale. »